Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 5 (1867)
Heft: 44

Artikel: Lettres mystérieuses
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-179449

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 03.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Mais, hélas ! la cloche suspendue dans le beffroi proclamait rarement le jour du repos. La mousse verdissait les dalles séculaires, et sous les arceaux gothiques du saint lieu, l'effraie nocturne avait trouvé la plus sûre des retraites.

A ce qu'assure la légende, la voix d'un être invisible se fit un jour entendre au milieu du village disant : « Amendez-vous et vous repentez ; car voici, l'heure de votre condamnation est arrivée. »

Nul ne prit garde à cet appel mystérieux, les jours et les années se passèrent sans amener aucun changement.

Un matin, quel fut l'effroi du passant ! Durant la nuit un lac sortant soudainement des entrailles de la terre avait nivelé le vallon, recouvrant de ses eaux profondes le village tout entier.

Par une belle journée d'été, alors que le soleil à son déclin projette ses rayons, quand le lac est d'une parfaite limpidité, que pas un souffle n'en ride la surface, placez-vous sur la rive orientale, un peu au-dessous du bois de sapins, et vous verrez dans les profondeurs du lac une ombre haute et noire : C'est le clocher du village.

Au dire de la tradition, un jour le lac se retirera, des hôtes nouveaux prendront possession de ces demeures et la cloche appellera les fidèles à la prière.

Dans quelques siècles l'existence du lac de Bret ne sera peut-être pour les habitants du village qu'une fantastique légende. Alfred GUICHON.

Lettres mystérieuses.

I.

Chers rédacteurs,

Pour ne pas laisser vos lecteurs le bec dans l'eau, je vais donc terminer mes coupables révélations par quelques lettres, dans lesquelles, comme je vous l'ai promis, j'observerai toute la circonspection dont je suis capable. Vous conviendrez cependant que pour atteindre mon but, celui de détruire les faux jugements qu'on porte sur la franc-maçonnerie, il faut nécessairement que je révèle, que je fasse connaître un peu ce qui se passe dans le sein de cette société. Si je me bornais simplement à des considérations vagues et générales, mes articles ne laisseraient après eux que le doute et la méfiance. Tant que le grand nombre ne connaîtra pas en quoi consiste cette association, les loges seront encore longtemps, pour beaucoup de gens, le sujet d'étranges histoires, devant lesquelles pâlit celle de Cagliostro.

Soyez donc sans crainte, chers rédacteurs, et laissez aller ma plume avec plus de liberté ; croyez qu'il n'y a que des intelligences étroites qui puissent me critiquer. Comme je vous l'ai déjà dit, je puise à bonne source, et je me suis attiré des sympathies qui me donnent le droit de vous rassurer et laissent loin derrière elles d'aussi mesquines appréciations.

Et pour vous prouver que je n'ai pas nui à la maçonnerie, voici les réflexions que faisait l'autre jour, à l'occasion de mes articles, la *Feuille d'avis de la Chaux-de-Fonds :*

« Depuis quelque temps la franc-maçonnerie est animée d'un esprit nouveau. Elle commence à faire rejaillir sur la société entière l'esprit qui pendant des siècles restait enfermé dans ses loges. En France, en Angleterre, en Allemagne, en Italie et en Belgique surtout, les franc-maçons se mettent publiquement en lutte contre l'esprit réactionnaire, en faisant des efforts et des sacrifices pour répandre l'instruction dans les masses. »

Et après avoir reproduit en entier mon article où se trouvait la description du *banquet,* incriminée, ce journal ajoute :

« On voit par le récit du *Conteur* que les francs-maçons, après les travaux sérieux, savent s'amuser et se réjouir innocemment. — Pendant que la franc-maçonnerie a été persécutée, elle s'est réfugiée en elle-même. Aujourd'hui qu'elle est libre, elle ne peut plus vivre sans épancher son esprit sur la société, ce qui est de bonne augure pour l'avenir ; car la franc-maçonnerie prêche la morale la plus pure. »

D'un autre côté, je constate avec plaisir qu'on parle aujourd'hui ouvertement et sans scrupule de cette institution. Il vient de paraître à Paris une étude critique intitulée : *Les francs-maçons, ce qu'ils sont, ce qu'ils font, ce qu'ils veulent,* par Mgr de Ségur. Cet écrit, qui compte plus de 100 pages, dans lesquelles l'auteur ne se fait point faute de divulguer les secrets de l'ordre, se vend la bagatelle de 30 centimes, et chaque libraire est à même de le fournir. On voit en outre maint organe de la presse s'occuper de la maçonnerie. L'autre jour encore, le *Journal de Genève* prêtait ses colonnes à une polémique entre le clergé et les francs-maçons de Chambéry ; l'*Ami du peuple,* dans son numéro du 16 courant, publiait un premier Romont, empreint de la plus fine raillerie, sous le titre : *Les francs-maçons et le choléra.* Enfin, le *Charivari* de Paris consacrait aux franc-maçons deux colonnes de son numéro de lundi, au sujet d'une brochure qui vient de paraître à Marseille, intitutée : *Réponse d'un franc-maçon marseillais à Mgr de Ségur.* Cette brochure paraît mettre à néant la plupart des arguments par lesquels le prélat cherche à jeter la déconsidération sur la maçonnerie. « Ce que nous voulons, lui dit, entr'autres, le frère marseillais, c'est apprendre à nos enfants les principes sur lesquels doit reposer la nouvelle société qui se dégage du culte menteur et hypocrite du passé. Pour cela, nous répudions les maximes enseignées dans les séminaires et par les bons frères ignorantins ; nous voulons que nos filles reçoivent une éducation professionelle que ne leur enseigneront pas tous vos couvents ; nous voulons que nos femmes soient de bonnes épouses, de bonnes mères de famille, et pour cela nous les associons quelquefois à nos joies comme à nos études, persuadés qu'elles puiseront au milieu de nous des leçons que vous ne pouvez leur donner, vous, les amants du célibat, qui, vous séquestrant volontairement de la vie commune, avez perdu vos droits à influencer la vie matérielle et intellectuelle des membres de la société commune. »

Entrons maintenant dans le sanctuaire maçonnique, et voyons ce qu'il recèle de secrets et de curiosités en commençant par faire connaître l'origine des *trois grades.* Nous la trouvons dans une ancienne tradition acceptée par toutes les loges. — Lorsque Salomon eut entrepris la construction du temple de Jérusalem, le roi de Tyr, son allié, lui envoya pour diriger les travaux un célèbre architecte, nommé Hiram-Abi, ou Adoniram. Celui-ci avait un si grand nombre d'ouvriers sous sa direction, qu'il ne pouvait les connaître tous et que, pour éviter une confusion dans le paiement de leur salaire et ne pas courir le risque de payer le simple manœuvre comme l'ouvrier d'expérience et de talent, il les divisa en trois classes, celles d'*apprenti,* de *compagnon* et de *maître.* Chacune de ces classes avait un *mot,* un *signe* et un *attouchement* qui lui étaient propres et à l'aide desquels ceux qui en faisaient partie pouvaient se reconnaître. Le salaire n'était délivré par les payeurs du temple à l'ouvrier qui se présentait pour le recevoir, que lorsque celui-ci avait été scrupuleusement *tuilé,* c'est-à-dire reconnu dans son grade.

Il y avait à l'entrée du temple deux colonnes qui jouent un grand rôle dans les symboles de la maçonnerie ; chacune d'elles avait un nom que nous nous dispenserons de faire connaître, puisque la chose n'est pas nécessaire à la clarté de notre récit. Il nous suffira de dire que les apprentis touchaient leur salaire auprès de la colonne de droite ; les compagnons auprès de la colonne de gauche, et les maîtres dans la « chambre du milieu. »

Un beau jour survint une espèce de grève parmi ces ouvriers. Trois compagnons, voyant que la construction du temple approchait de sa fin et qu'ils n'avaient pas encore obtenu le mot de maître, résolurent de le demander à Hiram, et de le lui arracher par la force s'il refusait de le leur communiquer. Hiram ayant résisté fut assassiné ; son corps fut entraîné à une assez grande distance et enseveli par les meur-

triers. Salomon envoya neuf maîtres à la recherche d'Hiram, et, dans leurs investigations, ils remarquèrent sur le mont Liban un endroit où la terre avait été fraîchement remuée. Ils y découvrirent le corps d'Hiram et allèrent en avertir Salomon après avoir planté sur la fosse une branche d'acacia, pour mieux en reconnaître la place. Voilà pourquoi l'acacia est devenu l'un des principaux emblèmes de la maçonnerie.

Il va sans dire que les différents grades expliqués comme nous venons de le voir et déduits de faits matériels, ont une signification toute morale dans l'application des principes maçonniques.

Quoique nous soyons parfaitement libres de le faire, nous n'avons pas raconté dans tous ses détails la légende d'Hiram, puisqu'elle est simulée dans une des hautes cérémonies symboliques de l'ordre; il n'est du reste pas nécessaire de faire connaître à tous ce que le maçon lui-même n'apprend qu'au fur et à mesure qu'il avance en grade. Chacun conviendra du reste avec nous qu'il n'est pas besoin d'entrer dans ces détails pour se faire une idée d'une société qui doit nécessairement avoir ses secrets, c'est-à-dire ses mots de passe, ses symboles et ses signes, comme moyens de reconnaissance et de contrôle, afin de pouvoir exercer son action d'une manière sûre et sans crainte de se voir exploitée ou entravée dans son but par le premier venu

D'un autre côté, la maçonnerie qui compte actuellement 8 millions d'initiés et près de 5000 loges, ne doit point s'étonner si ceux qui n'en font pas partie cherchent à s'éclairer sur une association aussi puissante et qui peut avoir sur les destinées sociales une immense et incontestable influence.

Nous venons de recevoir la lettre suivante sur le contenu de laquelle notre collaborateur voudra bien s'expliquer. Nous ignorions complétement le plagiat dont on l'accuse.

« Monsieur le rédacteur,

« Tous les genres sont bons hors le genre ennuyeux, » disait Voltaire.

» Et le genre pillard, qu'en dites-vous, Monsieur le rédacteur?

» J'ai publié, il y a 24 ans de cela, il est vrai, une Etude sur les francs-maçons fribourgeois dans l'album de la *Suisse romande* qui paraissait alors à Genève.

» Cette étude a passé toute entière dans les articles sur la *franc-maçonnerie* qu'a donnés un de vos collaborateurs, sans qu'il se soit cru obligé d'avertir ou de citer. La piraterie littéraire a commencé dans notre Suisse française sur une assez grande échelle. Mais on se contente en général de piller les morts. Vous ne trouverez donc pas mauvais que moi, qui ne le suis pas encore, je prenne la liberté grande de réclamer.

Cuique suum.

» Je suis votre bien devoué.

» Alex. Daguet. »

Neuchâtel, 17 octobre 1867.

Onna toupena que cotè tchai sein la paï.

Ya on part d'ans, onna fenna d'on ne sâ io étâi venia à Losena eimpliettâ dâi martchandi po son ménadzo à asse bon compto qué possibllio. Le montâvé la tserrâire dâo Pont, sa lotta su lo dou et son paraplliodze déso lo bré, ein guegneint dé ti lé cotés po trova cein que l'âi failliâi. L'arrevé tanquié devant onna granta boutequa, io l'eintré tot drâi.

— Bondzo, monsu Simond, que le dit, âi vo d'aô bon câfé?

— A voutron serviço, dé quin volliâi-vô : dé céque d'on franc dix obin, d'on franc vein?

— D'âo meilliâo, kâ tsi no on est gaillâ molézi.

— Eh! bin, ye vé vo pésa de césique ; diéro ein faut-te?

— Hôlâ! metté-s-ein cinq livrés.

Tandique lo martchand pésâvé lo câfé, la fenna douté sa lotta, dein quié l'âi avâi onna grossa toupena. Quand lo câfé fut pésa, cein fasâi on pecheint cornet ; la fenna lo preind, découvré sa toupena et lo fourré dedein ein desein : Ye sara mi âo frais. Le démandé onco dâo chocolat, dâo sucro, dé la tsecoria et autrés bougréri et tot cein fut fourra dein la toupena.

Quand l'eut tot cein que le désirâvé, la fenna dit âo martchand : Me faut onco allâ queri on chatset dé sô et passâ tsi l'apotiquiére, porré-yo laissi ma toupena ice on momeint, vo païéri en la prenieint.

— Eh! surameint, posâ la pi su la cllia trabllia aô fond dâo magasin et fédê voutré coumechons.

La fenna prend sa toupena dein la lotta, va la posâ et le soo.

Ma fâi, lo teimps sé passé et la fenna ne revint pas; c'étâi coumein dein la tsançon dé Malbrouque. Dévai la né lo martchand étâi tôt ébâhi dé cein que la toupena étâi adé quie; ein passeint découté, l'a l'idée de la découvri..... Le n'avâi min dé fond.....

C. C. D.

L'hiver avant l'automne.

Le sombre hiver devance
La saison des bons fruits;
Déjà le froid s'avance,
Plus de superbes nuits.

Les routes sont boueuses;
Gens lettrés et gens sots,
Voyageurs, voyageuses,
Se crottent jusqu'au dos.

Jours sereins de l'automne
Qu'êtes-vous devenus?...
L'écho des airs résonne,
Disant: « ils sont perdus; »

Nous avons l'espérance
Que le bon *St-Martin*
Aura la complaisance
De nous tendre la main.

J. de Siebenthal, *instituteur.*

La livraison d'*octobre* de la Bibliothèque universelle et revue suisse vient de paraître à Lausanne et contient les articles suivants : I. Pellegrino Rossi et ses œuvres posthumes, par M. *A. E. Cherbuliez.* — II. Les deux gardes suisses. Nouvelle valaisanne, par M. *Ch. L. de Bons* (Deuxième partie). — III. Malades et médecins. Nouvelle étude de mœurs, par M. le *Dr E. Ebrard.* — IV. La question d'Orient et l'insurrection crétoise, par M. *Ed. Tallichet.* — V. L'avoyer de Watteville, par M. *Armand de Mestral.* — VI. Variétés. 1. De l'art national dans la Suisse centrale. Discours prononcé à la réunion du club alpin à Lucerne, le 22 septembre 1867, par M. *Eugène Rambert.* 2. Le père dans l'antiquité, par M. *Edouard Sécretan.* — VII. Chronique. — Bulletin littéraire et bibliographique. — Sur la montagne, par *Fritz Berthoud.* — Souvenirs d'un ex-officier (1812-1815), — Menton et Monaco, par *Abel Rendu.*

Bureau chez Georges Bridel, place de Louve, à Lausanne.

L. Monnet. — S. Cuénoud.

LAUSANNE. — IMPRIMERIE HOWARD ET DELISLE.